

Pour préserver l'environnement et ne pas utiliser inutilement de papier, ce bulletin d'information ne sera envoyé que par E-mail



COMPTE-RENDU VISITE DE QUARTIER DE MME LE MAIRE

Samedi 14 mars, madame Joissains Masini, choisissait la Duranne pour sa 1^{ère} visite de quartier de 2009. La partie Ouest de la Duranne (nouvelle zone d'habitations et d'entreprises) ainsi que le centre de vie, ont été foulés par les élus et techniciens de la Ville, accompagnés de nombreux résidents, et membres d'association ; ci-après les sujets principaux abordés :

Zone Ouest :

Le manque de places de parking : il a été effectivement constaté cette carence ; Pour palier ce manque, la SEMEPA étudie l'aménagement d'une aire de stationnement public ; la mairie annexe communiquera dès que l'étude sera terminée, ainsi que sur les délais approximatifs de réalisation.

La signalétique partie haute : Des panneaux de signalisation, indiquant la zone d'habitations, celle de bureaux, la direction de L'Europole, de l'école et quelques rues principales, seront posés au niveau de l'échangeur rue Philibert pour faciliter l'accès à ces différentes zones (réalisation : +/- 1 mois)

Entre zone Ouest et Centre de vie : Le franchissement de la RD543 a été évoqué et reste, pour la Mairie, un des points les plus importants du quartier, plus généralement, les déplacements. Des études sont en cours, regroupant les différents acteurs, dont le conseil général propriétaire de la D543. Le CG13 doit renoncer à son vieux projet de doublement de la D543 et accepter que cette route soit franchie à niveau : c'est la volonté de la Mairie ainsi que de le réaliser le + vite possible.

Zone centre de vie :

La couleur de la crèche : Face à divers remontrances des habitants, le Maire a ordonné l'atténuation de la couleur de la crèche qui restera dans, tous les cas, dans les tons de jaune car cela a été validé dans le permis de construire qui stipule « jaune ocre ». Par deux fois, le Maire adjoint de la Duranne et le représentant de la SEMEPA ont refusé les nouvelles teintes proposées par l'architecte, car bien trop proches du jaune actuel. *Dossier à suivre...*

En attendant, plusieurs dizaines de familles de la Duranne, (ou travaillant sur le pôle d'activités) vont profiter (ou profiteront) d'une place pour leur enfant : ouverture imminente (la réception technique est faite, la commission de sécurité a donné un avis favorable, les réserves sont en cours de résorption. La crèche s'appelle « **Les graines d'étoiles** »

LES GENS DU VOYAGE :

Vous avez exprimé votre colère à voir un nouveau campement s'installer illicitement le long des rives du grand Vallat, et nous nous y associons.

Dès leur départ, les services de la Ville se sont affairés à nettoyer le terrain occupé qui était jonché d'immondices et excréments...

Jean-Marc PERRIN a initié des actions sur 2 axes :

← (Nouvelles) mesures pour limiter leur accès ; réparer les dégâts :

Différents services de la Ville se sont rendus sur place : des plots bétonnés/ferrailés seront mis aux endroits de passage identifiés (bassin technique, stade), ainsi que de l'enrochement enterré (rocaille avenue Fresnel) ; La difficulté réside dans le choix de l'obstacle, qui, il faut le reconnaître, a pour seule ambition de ralentir, dissuader l'accès, tout en permettant aux véhicules de service de passer, pour entretien du bassin technique, tonte de la pelouse et environs du stade,...

Un devis, pour remise en état du réseau d'arrosage goutte à goutte est en cours

← Rencontre avec le S-Péfet pour solliciter son soutien :

Extrait courrier envoyé au sous-préfet : ... «... En ma qualité de membre de la commission consultative des gens du voyage et élu d'un quartier qui est régulièrement affecté par ces mouvements de nomades, je vous prie de bien vouloir m'accorder une audience dans le but de m'éclairer sur cette problématique et notamment sur les compétences et champ d'actions du représentant de l'État en matière d'expulsion (loi de sécurité intérieure –SARKOZY).

Je me dois de m'imprégner complètement de ce dossier épineux et récurrent, afin de pouvoir répondre correctement aux administrés, chefs d'entreprises, salariés et commerçants, qui m'interpellent régulièrement et qui sont de plus en plus exaspérés par cette situation ...».

En cours ou réalisé :

En cours

Étude circulation et stationnement rue Monges, terres des amandiers

Étude sur l'identité du quartier : La dénomination de la zone d'agglomération « Aix-La Duranne », de son jalonnement routier (pour un accès facilité), de son code postal spécifique => information et concertation en cours.

Réalisé :

La pose de ralentisseurs rue du Grand Vallat, Dr Aynaud et passage piétons avenue Fresnel (sortie des tennis)

INFO / RAPPEL - INFO / RAPPEL :

Les inscriptions à l'école de la Duranne et au restaurant scolaire sont prises en mairie annexe depuis le 25 mars et se **clôtureront le 15 mai** : nous contacter au 0442251090 / 0442251097 pour la liste des pièces à fournir.

A compter du 25 mai, la mairie annexe ne sera plus habilitée à prendre les dossiers de **cartes grises**

Ouverture du point relais « La Poste » : Centre de vie, Chez le commerçant « *Le verger de la Duranne* »

Pour tout renseignement : « laduranne@mairie-aixenprovence.fr »